

CERTIFICAT

I.F.D. ANIMALIUM

43, rue Greneta – 75002 PARIS – France

Pour ses activités de formation professionnelle et action de formation par apprentissage
(article L6313-1 du code du travail)

Exclusion : Aucune

ALTICERT a évalué les activités de formation professionnelle (OF) et action de formation par apprentissage (CFA) (déclaration d'activité enregistrée sous le NDA n°11922055492 – SIREN n°803856509), et atteste de leur conformité aux :

Décret 2019-564 relatif à la qualité des actions de la formation

Décret 2019-565 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Arrêté du 06 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail

Guide de lecture du référentiel national Qualité dans sa version en vigueur.

A la procédure de certification ALTICERT PR_002 dans sa version en vigueur

Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

N° d'enregistrement du certificat : 2025-070-01

Date de début de certification : 30/03/2022

Certificat valable du 30/03/2025 au 29/03/2028, sous réserve d'une surveillance entre le 14^{ème} et le 22^{ème} mois du cycle de 3 ans

ALTICERT

A Lyon, le 11/03/2025
Jean-François ROUSSEAU
Responsable Certification



Accréditation n°5-0637
Portée disponible sur www.cofrac.fr